

DEPARTEMENT DU VAR



Mairie
de
FORCALQUEIRET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FORCALQUEIRET

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Forcalqueiret s'est réuni à la salle Respelido sur convocation légale du quatre avril deux mille vingt-trois adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L2121 9 à L2121 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Gilbert BRINGANT.

Effectif légal : 23 Quorum : 12 Présents : 14 Suffrages exprimés : 17	<p><u>Présents</u> : ALLAIN Thierry, BAVAN Dorella, BRIDOUX-GANI Emilie, BRINGANT Gilbert, CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry, CORONADO Juan, DORVAUX Jacques, LAHERTE Séverine, GARCIA Laetitia, GAUTIER Pierre, MARION Sylvie, MOSTACCI Chrystelle, MOUTTET Manuel, VACHER Nicolas</p> <p><u>Absents excusés</u> : AIPERTI Maryse, DANVY Jacques, DARDINIER Virginie, HARDY Laetitia, JANEY Emilie, PABOIS Florie, PICHON Chadia, TOURREL Roger, VAN GORKUM Valéry</p> <p><u>Pouvoirs</u> : AIPERTI Maryse à CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry, DARDINIER Virginie à VACHER Nicolas, PABOIS Florie à BRINGANT Gilbert, TOURREL Roger à GAUTIER Pierre, VAN GORKUM Valéry à MOSTACCI Chrystelle</p>
--	---

Secrétaire de séance : MOSTACCI Chrystelle

BUDGET 2022 : COMPTE ADMINISTRATIF

Sous la présidence de Monsieur Thierry ALLAIN, 1er adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2022 qui s'établit ainsi :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes	2 801 355.03 €	165 583.41 €
Dépenses	2 763 044.58 €	218 751.14 €
Résultat de l'exercice 2022	38 310.45 €	-53 167.73 €
Résultat antérieur reporté	1 413 655.85 €	165 951.24 €
Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	0.00 €	0.00 €
Résultat de clôture (ou solde d'exécution cumulé)	1 451 966.30 €	112 783.51 €
Restes à réaliser en recettes		164 064.00 €
Restes à réaliser en dépenses		134 589.58 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €	29 474.42 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la note de présentation retraçant les informations essentielles annexée au compte administratif de l'exercice 2022 ;

CONSIDERANT que le conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire ;

CONSIDERANT que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif ;

Monsieur Gilbert BRINGANT ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la MAJORITE

Abstention : GAUTIER Pierre, MARION Sylvie, TOURREL Roger (par procuration)

- 1) **ARRETE** les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus ;
- 2) **ADOpte** le compte administratif du budget communal de l'exercice 2022 annexé à la présente délibération.

Le Maire,
Gilbert BRINGANT



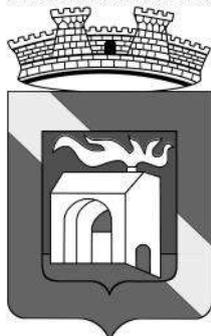
La secrétaire de séance
Chrystelle MOSTACCI

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en préfecture le 02/05/2023
- publication le 02/05/2023

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULON dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

DEPARTEMENT DU VAR

Mairie
de
FORCALQUEIRET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FORCALQUEIRET

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Forcalqueiret s'est réuni à la salle Respelido sur convocation légale du quatre avril deux mille vingt-trois adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L2121 9 à L2121 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Gilbert BRINGANT.

Effectif légal : 23

Quorum : 12

Présents : 14

Suffrages exprimés : 17

Présents : ALLAIN Thierry, BAVAN Dorella, BRIDOUX-GANI Emilie, ~~BRINGANT Gilbert~~, CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry, CORONADO Juan, DORVAUX Jacques, LAHERTE Séverine, GARCIA Laetitia, GAUTIER Pierre, MARION Sylvie, MOSTACCI Chrystelle, MOUTTET Manuel, VACHER Nicolas

Absents excusés : AIPERTI Maryse, DANVY Jacques, DARDINIER Virginie, HARDY Laetitia, JANEY Emilie, PABOIS Florie, PICHON Chadia, TOUREL Roger, VAN GORKUM Valéry

Pouvoirs : AIPERTI Maryse à CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry, DARDINIER Virginie à VACHER Nicolas, ~~PABOIS Florie à BRINGANT Gilbert~~, TOUREL Roger à GAUTIER Pierre, VAN GORKUM Valéry à MOSTACCI Chrystelle

Secrétaire de séance : MOSTACCI Chrystelle

BUDGET 2022 : COMPTE ADMINISTRATIF

Sous la présidence de Monsieur Thierry ALLAIN, 1er adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2022 qui s'établit ainsi :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes	2 801 355.03 €	165 583.41 €
Dépenses	2 763 044.58 €	218 751.14 €
Résultat de l'exercice 2022	38 310.45 €	-53 167.73 €
Résultat antérieur reporté	1 413 655.85 €	165 951.24 €
Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	0.00 €	0.00 €
Résultat de clôture (ou solde d'exécution cumulé)	1 451 966.30 €	112 783.51 €
Restes à réaliser en recettes	/	164 064.00 €
Restes à réaliser en dépenses	/	134 589.58 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €	29 474.42 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la note de présentation retraçant les informations essentielles annexée au compte administratif de l'exercice 2022 ;

CONSIDERANT que le conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire ;

AR Prefecture

083-218300598-20230411-DEL2023_008-BF
Reçu le 02/05/2023

Séance du **11 AVRIL 2023**
N°2023/008

CONSIDERANT que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif ;

Monsieur Gilbert BRINGANT ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la MAJORITE

Abstention : GAUTIER Pierre, MARION Sylvie, TOURREL Roger (par procuration)

- 1) ARRETE les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus ;**
- 2) ADOPTE le compte administratif du budget communal de l'exercice 2022 annexé à la présente délibération.**

Le Maire,
Gilbert BRINGANT

La secrétaire de séance
Chrystelle MOSTACCI

Acte rendu exécutoire après :
- transmission en préfecture le
- publication le

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULON dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Commune de FORCALQUEIRET (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21830059800016

POSTE COMPTABLE : SGC DE BRIGNOLES

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Budget communal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	36
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	40
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	41
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	42
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	43
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	44
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	45
A8 - Etat des charges transférées	46
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	47
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	48
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	49
A10.3 - Opérations liées aux cessions	50
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	51
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	52
A11 - Etat des travaux en régie	53
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	55

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	56
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	57
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	58
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	59
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	60
B1.6 - Etat des engagements reçus	61
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	62
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	63

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	64
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	65
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	66
C1.2 - Actions de formation des élus	69
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	70
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	71
C3.2 - Liste des établissements publics créés	72
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	73
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	74
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	75
C3.6 - Identification des flux croisés	77
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	78
D2 - Arrêté et signatures	79

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 83059	Commune de FORCALQUEIRET Budget communal	CA 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 148
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	167
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'agglomération de la Provence Verte	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 403 319,00	1 597 196,00	445,78	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	852,10	0,00
2	Produit des impositions directes/population	436,21	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	883,18	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	47,54	0,00
5	Encours de dette/population	156,07	0,00
6	DGF/population	86,97	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	44,40 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,21 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	5,38 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	17,67 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 763 044,58	G	2 801 355,03
	Section d'investissement	B	218 751,14	H	165 583,41

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 413 655,85 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	165 951,24 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 981 795,72	= G+H+I+J	4 546 545,53

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	134 589,58	L	164 064,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	134 589,58	= K+L	164 064,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 763 044,58	= G+I+K	4 215 010,88
	Section d'investissement	= B+D+F	353 340,72	= H+J+L	495 598,65
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 116 385,30	= G+H+I+J+K+L	4 710 609,53

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	134 589,58	L	164 064,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		164 064,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		94 189,44		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 400,14	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 032 820,00	782 656,70	0,00	0,00	250 163,30
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 243 100,00	1 191 096,79	0,00	0,00	52 003,21
014	Atténuations de produits	179 552,00	179 735,00	0,00	0,00	-183,00
65	Autres charges de gestion courante	665 080,00	514 479,22	0,00	0,00	150 600,78
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 120 552,00	2 667 967,71	0,00	0,00	452 584,29
66	Charges financières	17 000,00	16 657,00	0,00	0,00	343,00
67	Charges exceptionnelles	60 000,00	17 027,54	0,00	0,00	42 972,46
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	125 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 322 552,00	2 701 652,25	0,00	0,00	620 899,75
023	Virement à la section d'investissement (2)	300 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	65 000,00	61 392,33			3 607,67
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		365 000,00	61 392,33			303 607,67
TOTAL		3 687 552,00	2 763 044,58	0,00	0,00	924 507,42
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	15 000,00	22 134,61	0,00	0,00	-7 134,61
70	Produits services, domaine et ventes div	158 500,00	170 530,64	0,00	0,00	-12 030,64
73	Impôts et taxes	1 673 712,00	2 098 942,98	0,00	0,00	-425 230,98
74	Dotations et participations	280 228,15	338 267,39	0,00	0,00	-58 039,24
75	Autres produits de gestion courante	79 100,00	91 632,56	0,00	0,00	-12 532,56
Total des recettes de gestion courante		2 206 540,15	2 721 508,18	0,00	0,00	-514 968,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	27 356,00	58 730,87	0,00	0,00	-31 374,87
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 233 896,15	2 780 239,05	0,00	0,00	-546 342,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	40 000,00	21 115,98			18 884,02
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		40 000,00	21 115,98			18 884,02
TOTAL		2 273 896,15	2 801 355,03	0,00	0,00	-527 458,88
Pour information		(3) 1 413 655,85				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	243 261,25	60 773,52	94 189,44	88 298,29
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	417 659,75	69 642,53	40 400,14	307 617,08
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	660 921,00	130 416,05	134 589,58	395 915,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	19 179,36	0,00	820,64
16	Emprunts et dettes assimilées	49 500,00	48 039,75	0,00	1 460,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	30 000,00			
	Total des dépenses financières	99 500,00	67 219,11	0,00	32 280,89
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	760 421,00	197 635,16	134 589,58	428 196,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	40 000,00	21 115,98		18 884,02
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	40 000,00	21 115,98		18 884,02
	TOTAL	800 421,00	218 751,14	134 589,58	447 080,28
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	168 469,00	2 792,00	164 064,00	1 613,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	191,47	0,00	-191,47
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	168 469,00	2 983,47	164 064,00	1 421,53
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	100 000,00	101 207,61	0,00	-1 207,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,76	0,00	0,00	1 000,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	101 000,76	101 207,61	0,00	-206,85
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	269 469,76	104 191,08	164 064,00	1 214,68
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	300 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	65 000,00	61 392,33		3 607,67
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	365 000,00	61 392,33		3 607,67
	TOTAL	634 469,76	165 583,41	164 064,00	304 822,35

Commune de FORCALQUEIRET - Budget communal - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 165 951,24			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	782 656,70		782 656,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 191 096,79		1 191 096,79
014	Atténuations de produits	179 735,00		179 735,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	514 479,22		514 479,22
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	16 657,00	0,00	16 657,00
67	Charges exceptionnelles	17 027,54	0,00	17 027,54
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	61 392,33	61 392,33
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 701 652,25	61 392,33	2 763 044,58
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	19 179,36	1 864,29	21 043,65
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	48 039,75	0,00	48 039,75
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	60 773,52	0,00	60 773,52
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	69 642,53	19 251,69	88 894,22
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		197 635,16	21 115,98	218 751,14
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	22 134,61		22 134,61
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	170 530,64		170 530,64
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		19 251,69	19 251,69
73	Impôts et taxes	2 098 942,98		2 098 942,98
74	Dotations et participations	338 267,39		338 267,39
75	Autres produits de gestion courante	91 632,56	0,00	91 632,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	58 730,87	1 864,29	60 595,16
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 780 239,05	21 115,98	2 801 355,03
Pour information				1 413 655,85
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	101 207,61	0,00	101 207,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	2 792,00	0,00	2 792,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	191,47	0,00	191,47
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		61 392,33	61 392,33
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		104 191,08	61 392,33	165 583,41
Pour information				165 951,24
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 032 820,00	782 656,70	0,00	0,00	250 163,30
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	336 000,00	288 336,60	0,00	0,00	47 663,40
60611	Eau et assainissement	12 000,00	7 974,19	0,00	0,00	4 025,81
60612	Energie - Electricité	140 000,00	120 486,95	0,00	0,00	19 513,05
60621	Combustibles	2 700,00	707,50	0,00	0,00	1 992,50
60622	Carburants	12 000,00	8 155,26	0,00	0,00	3 844,74
60623	Alimentation	6 750,00	5 821,88	0,00	0,00	928,12
60624	Produits de traitement	1 300,00	668,45	0,00	0,00	631,55
60628	Autres fournitures non stockées	5 200,00	607,80	0,00	0,00	4 592,20
60631	Fournitures d'entretien	8 300,00	8 518,60	0,00	0,00	-218,60
60632	Fournitures de petit équipement	24 500,00	24 738,73	0,00	0,00	-238,73
60633	Fournitures de voirie	3 500,00	2 545,38	0,00	0,00	954,62
60636	Vêtements de travail	12 000,00	5 018,79	0,00	0,00	6 981,21
6064	Fournitures administratives	10 000,00	7 412,16	0,00	0,00	2 587,84
6067	Fournitures scolaires	15 400,00	14 444,31	0,00	0,00	955,69
6068	Autres matières et fournitures	3 100,00	1 359,19	0,00	0,00	1 740,81
611	Contrats de prestations de services	4 200,00	2 622,62	0,00	0,00	1 577,38
6135	Locations mobilières	91 580,00	68 646,76	0,00	0,00	22 933,24
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	5 943,23	0,00	0,00	24 056,77
615231	Entretien, réparations voiries	40 000,00	621,79	0,00	0,00	39 378,21
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	1 458,00	0,00	0,00	1 542,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	1 104,00	0,00	0,00	-1 104,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	5 667,19	0,00	0,00	4 332,81
61558	Entretien autres biens mobiliers	29 000,00	17 243,12	0,00	0,00	11 756,88
6156	Maintenance	54 200,00	43 900,68	0,00	0,00	10 299,32
6161	Multirisques	22 000,00	21 108,69	0,00	0,00	891,31
617	Etudes et recherches	10 000,00	2 028,00	0,00	0,00	7 972,00
6182	Documentation générale et technique	2 600,00	2 050,91	0,00	0,00	549,09
6184	Versements à des organismes de formation	7 290,00	2 765,00	0,00	0,00	4 525,00
6188	Autres frais divers	0,00	405,00	0,00	0,00	-405,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	200,00	110,00	0,00	0,00	90,00
6226	Honoraires	16 000,00	1 860,00	0,00	0,00	14 140,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	25 000,00	28 594,30	0,00	0,00	-3 594,30
6231	Annonces et insertions	1 500,00	648,00	0,00	0,00	852,00
6232	Fêtes et cérémonies	30 650,00	26 655,47	0,00	0,00	3 994,53
6238	Divers	2 000,00	26,97	0,00	0,00	1 973,03
6247	Transports collectifs	8 150,00	5 750,00	0,00	0,00	2 400,00
6256	Missions	1 000,00	20,78	0,00	0,00	979,22
6257	Réceptions	3 500,00	96,00	0,00	0,00	3 404,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	4 869,52	0,00	0,00	130,48
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	20 908,53	0,00	0,00	-5 908,53
627	Services bancaires et assimilés	200,00	102,78	0,00	0,00	97,22
6281	Concours divers (cotisations)	3 500,00	3 949,61	0,00	0,00	-449,61
6288	Autres services extérieurs	8 500,00	6 941,96	0,00	0,00	1 558,04
63512	Taxes foncières	11 000,00	9 506,00	0,00	0,00	1 494,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	256,00	0,00	0,00	-256,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 243 100,00	1 191 096,79	0,00	0,00	52 003,21
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	700,00	682,21	0,00	0,00	17,79
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	0,00	13,04	0,00	0,00	-13,04
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 000,00	14 635,63	0,00	0,00	364,37
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 900,00	2 045,73	0,00	0,00	-145,73
6411	Personnel titulaire	712 500,00	694 468,55	0,00	0,00	18 031,45
6413	Personnel non titulaire	132 500,00	121 091,95	0,00	0,00	11 408,05
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	130 000,00	125 055,20	0,00	0,00	4 944,80
6453	Cotisations aux caisses de retraites	178 000,00	177 792,29	0,00	0,00	207,71
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 300,00	4 793,94	0,00	0,00	506,06
6455	Cotisations pour assurance du personnel	40 000,00	34 444,51	0,00	0,00	5 555,49
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 200,00	2 269,80	0,00	0,00	-69,80
64731	Allocations chômage versées directement	9 500,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 000,00	7 225,00	0,00	0,00	775,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	4 123,94	0,00	0,00	876,06
6488	Autres charges	2 500,00	2 455,00	0,00	0,00	45,00
014	Atténuations de produits	179 552,00	179 735,00	0,00	0,00	-183,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	0,00	183,00	0,00	0,00	-183,00
739221	FNGIR	179 552,00	179 552,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	665 080,00	514 479,22	0,00	0,00	150 600,78

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	12 550,00	7 687,98	0,00	0,00	4 862,02
6531	Indemnités	83 500,00	77 845,92	0,00	0,00	5 654,08
6533	Cotisations de retraite	3 500,00	3 230,42	0,00	0,00	269,58
6535	Formation	2 500,00	190,00	0,00	0,00	2 310,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	136,48	0,00	0,00	-136,48
6542	Créances éteintes	3 900,00	3 896,78	0,00	0,00	3,22
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	508 550,00	369 150,88	0,00	0,00	139 399,12
6558	Autres contributions obligatoires	80,00	78,53	0,00	0,00	1,47
657362	Subv. fonct. CCAS	35 000,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	1 350,00	729,82	0,00	0,00	620,18
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	14 100,00	16 282,50	0,00	0,00	-2 182,50
65888	Autres	50,00	249,91	0,00	0,00	-199,91
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 120 552,00	2 667 967,71	0,00	0,00	452 584,29
66	Charges financières (b)	17 000,00	16 657,00	0,00	0,00	343,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 000,00	16 657,00	0,00	0,00	343,00
67	Charges exceptionnelles (c)	60 000,00	17 027,54	0,00	0,00	42 972,46
6714	Bourses et prix	15 000,00	1 270,87	0,00	0,00	13 729,13
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	15 000,00	14 905,40	0,00	0,00	94,60
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 000,00	851,27	0,00	0,00	29 148,73
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	125 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 322 552,00	2 701 652,25	0,00	0,00	620 899,75
023	Virement à la section d'investissement	300 000,00	0,00			300 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	65 000,00	61 392,33			3 607,67
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	65 000,00	61 392,33			3 607,67
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		365 000,00	61 392,33			303 607,67
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		365 000,00	61 392,33			303 607,67
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 687 552,00	2 763 044,58	0,00	0,00	924 507,42
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	15 000,00	22 134,61	0,00	0,00	-7 134,61
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	21 664,81	0,00	0,00	-6 664,81
6479	Remboursé sur autres charges sociales	0,00	469,80	0,00	0,00	-469,80
70	Produits services, domaine et ventes div	158 500,00	170 530,64	0,00	0,00	-12 030,64
70311	Concessions cimetières (produit net)	6 000,00	14 250,00	0,00	0,00	-8 250,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	500,00	525,00	0,00	0,00	-25,00
7066	Redevances services à caractère social	200,00	80,20	0,00	0,00	119,80
7067	Redev. services périscolaires et enseign	140 000,00	142 454,00	0,00	0,00	-2 454,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	7 000,00	6 848,41	0,00	0,00	151,59
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	905,53	0,00	0,00	-905,53
70878	Remb. frais par d'autres redevables	4 800,00	5 467,50	0,00	0,00	-667,50
73	Impôts et taxes	1 673 712,00	2 098 942,98	0,00	0,00	-425 230,98
73111	Impôts directs locaux	1 128 455,00	1 373 178,00	0,00	0,00	-244 723,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 995,00	0,00	0,00	-1 995,00
73211	Attribution de compensation	351 681,00	351 681,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	38 997,00	0,00	0,00	-38 997,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	80 000,00	215 584,45	0,00	0,00	-135 584,45
7336	Droits de place	3 000,00	3 722,00	0,00	0,00	-722,00
7338	Autres taxes	76,00	0,00	0,00	0,00	76,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	15 500,00	16 000,00	0,00	0,00	-500,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	95 000,00	89 334,53	0,00	0,00	5 665,47
7388	Autres taxes diverses	0,00	8 451,00	0,00	0,00	-8 451,00
74	Dotations et participations	280 228,15	338 267,39	0,00	0,00	-58 039,24
7411	Dotation forfaitaire	193 000,00	193 877,00	0,00	0,00	-877,00
74121	Dotation de solidarité rurale	40 000,00	46 986,00	0,00	0,00	-6 986,00
74127	Dotation nationale de péréquation	25 000,00	32 911,00	0,00	0,00	-7 911,00
744	FCTVA	8 000,00	5 102,10	0,00	0,00	2 897,90
74718	Autres participations Etat	722,15	1 937,74	0,00	0,00	-1 215,59
7478	Participat° Autres organismes	11 000,00	11 105,27	0,00	0,00	-105,27
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	120,00	0,00	0,00	-120,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 506,00	2 386,00	0,00	0,00	120,00
7484	Dotation de recensement	0,00	5 696,00	0,00	0,00	-5 696,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	38 146,28	0,00	0,00	-38 146,28
75	Autres produits de gestion courante	79 100,00	91 632,56	0,00	0,00	-12 532,56
752	Revenus des immeubles	75 000,00	80 395,29	0,00	0,00	-5 395,29
7588	Autres produits div. de gestion courante	4 100,00	11 237,27	0,00	0,00	-7 137,27
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 206 540,15	2 721 508,18	0,00	0,00	-514 968,03
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	27 356,00	58 730,87	0,00	0,00	-31 374,87
7718	Autres produits except. opérat° gestion	26 856,00	26 856,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	500,00	31 874,87	0,00	0,00	-31 374,87
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 233 896,15	2 780 239,05	0,00	0,00	-546 342,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	40 000,00	21 115,98			18 884,02
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	19 251,69			10 748,31
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	10 000,00	1 864,29			8 135,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		40 000,00	21 115,98			18 884,02
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 273 896,15	2 801 355,03	0,00	0,00	-527 458,88
Pour fonction R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 413 655,85				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	243 261,25	60 773,52	94 189,44	88 298,29
202	Frais réalisat° documents urbanisme	29 896,96	2 027,52	17 869,44	10 000,00
2031	Frais d'études	213 364,29	58 746,00	76 320,00	78 298,29
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	417 659,75	69 642,53	40 400,14	307 617,08
2111	Terrains nus	9 000,00	4 327,00	0,00	4 673,00
2112	Terrains de voirie	315,00	342,00	0,00	-27,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 000,00	4 189,30	1 164,00	-1 353,30
21312	Bâtiments scolaires	103 000,00	0,00	0,00	103 000,00
2135	Installations générales, agencements	26 211,36	8 186,85	18 099,34	-74,83
2138	Autres constructions	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	1 020,67	0,00	-1 020,67
2152	Installations de voirie	5 000,00	3 689,43	0,00	1 310,57
21534	Réseaux d'électrification	0,00	21 900,05	0,00	-21 900,05
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	87 000,00	2 425,82	21 136,80	63 437,38
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	800,00	0,00	-800,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	955,24	0,00	544,76
2184	Mobilier	18 133,39	8 676,05	0,00	9 457,34
2188	Autres immobilisations corporelles	11 500,00	13 130,12	0,00	-1 630,12
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		660 921,00	130 416,05	134 589,58	395 915,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	19 179,36	0,00	820,64
1318	Autres subventions d'équipement transf.	20 000,00	19 179,36	0,00	820,64
16	Emprunts et dettes assimilées	49 500,00	48 039,75	0,00	1 460,25
1641	Emprunts en euros	48 499,24	48 039,75	0,00	459,49
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,76	0,00	0,00	1 000,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	30 000,00			
Total des dépenses financières		99 500,00	67 219,11	0,00	32 280,89
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		760 421,00	197 635,16	134 589,58	428 196,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	40 000,00	21 115,98		18 884,02
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	10 000,00	1 864,29		8 135,71
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	10 000,00	1 864,29		8 135,71
	Charges transférées (6)	30 000,00	19 251,69		10 748,31
2135	Installations générales, agencements	30 000,00	19 251,69		10 748,31
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		40 000,00	21 115,98		18 884,02
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		800 421,00	218 751,14	134 589,58	447 080,28
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	168 469,00	2 792,00	164 064,00	1 613,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	136 100,00	2 792,00	136 100,00	-2 792,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	10 000,00	0,00	5 595,00	4 405,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	22 369,00	0,00	22 369,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	191,47	0,00	-191,47
1641	Emprunts en euros	0,00	191,47	0,00	-191,47
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		168 469,00	2 983,47	164 064,00	1 421,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00	101 207,61	0,00	-1 207,61
10222	FCTVA	70 000,00	31 060,03	0,00	38 939,97
10223	TLE	0,00	39,00	0,00	-39,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	70 108,58	0,00	-40 108,58
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,76	0,00	0,00	1 000,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		101 000,76	101 207,61	0,00	-206,85
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		269 469,76	104 191,08	164 064,00	1 214,68
021	Virement de la sect° de fonctionnement	300 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	65 000,00	61 392,33		3 607,67
28051	Concessions et droits similaires	1 817,10	1 817,10		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	569,08	569,08		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 496,47	2 496,47		0,00
281312	Bâtiments scolaires	658,97	658,97		0,00
281318	Autres bâtiments publics	3 102,90	3 102,90		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	19 698,88	16 091,21		3 607,67
28138	Autres constructions	2 892,00	2 892,00		0,00
28152	Installations de voirie	3 935,94	3 935,94		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	57,16	57,16		0,00
281534	Réseaux d'électrification	549,78	549,78		0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 731,36	2 731,36		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	4 503,22	4 503,22		0,00
28182	Matériel de transport	2 652,96	2 652,96		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 589,53	5 589,53		0,00
28184	Mobilier	4 726,91	4 726,91		0,00
28188	Autres immo. corporelles	9 017,74	9 017,74		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		365 000,00	61 392,33		303 607,67
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		365 000,00	61 392,33		303 607,67
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		634 469,76	165 583,41	164 064,00	304 822,35
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		165 951,24			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					860 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					860 000,00									
2012.083/A1012304	SA Caisse d'Epargne	14/06/2012		25/01/2013	500 000,00	F		5,080	5,089		A	X Echéance constante		A-1
47539	Banque CAISSE DES DEPOTS	04/03/2016		01/06/2017	360 000,00	F		1,750	1,586		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Commune de FORCALQUEIRET - Budget communal - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					860 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		491 312,38					48 039,75	16 657,00	0,00	12 196,88
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		491 312,38					48 039,75	16 657,00	0,00	12 196,88
2012.083/A1012304		0,00	A-1	204 347,93	4,08	F		5,089	35 083,66	12 163,12	0,00	9 688,81
47539		0,00	A-1	286 964,45	18,50	F		1,586	12 956,09	4 493,88	0,00	2 508,07
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		491 312,38					48 039,75	16 657,00	0,00	12 196,88

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	491 312,38	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €			15-02-2021
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	22/04/2010
L	21318 Constructions - Autres bâtiments publics	10	22/04/2010
L	21534 Réseaux d'électrification	10	22/04/2010
L	Agencement et aménagement de bâtiment, installation électrique	20	15/02/2021
L	Appareil de levage, ascenseur	20	15/02/2021
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	15/02/2021
L	Bâtiment léger, abris	10	15/02/2021
L	coffre-fort	20	15/02/2021
L	Equipement des cuisines	10	15/02/2021
L	Equipement garages et ateliers	10	15/02/2021
L	Equipement sportif	10	15/02/2021
L	Installation de voirie	20	15/02/2021
L	Installation et appareil chauffage	10	15/02/2021
L	logiciel	2	15/02/2021
L	Matériel classique	6	15/02/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	15/02/2021
L	Matériel informatique	5	15/02/2021
L	Mobilier	8	15/02/2021
L	Plantation	15	15/02/2021
L	Véhicules	7	15/02/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		88 499,24	I 49 904,04
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		48 499,24	48 039,75
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	48 499,24	48 039,75
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		40 000,00	1 864,29
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	10 000,00	1 864,29
020	Dépenses imprévues	30 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	49 904,04	134 589,58	0,00	184 493,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		465 000,00	III 162 599,94
Ressources propres externes de l'année (a)		100 000,00	101 207,61
10222	FCTVA	70 000,00	31 060,03
10223	TLE	0,00	39,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	70 108,58
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		365 000,00	61 392,33
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	1 817,10	1 817,10
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	569,08	569,08
28128	Autres aménagements de terrains	2 496,47	2 496,47
281312	Bâtiments scolaires	658,97	658,97
281318	Autres bâtiments publics	3 102,90	3 102,90
28135	Installations générales, agencements, ..	19 698,88	16 091,21
28138	Autres constructions	2 892,00	2 892,00
28152	Installations de voirie	3 935,94	3 935,94
281531	Réseaux d'adduction d'eau	57,16	57,16
281534	Réseaux d'électrification	549,78	549,78
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 731,36	2 731,36
28158	Autres installat°, matériel et outillage	4 503,22	4 503,22
28182	Matériel de transport	2 652,96	2 652,96
28183	Matériel de bureau et informatique	5 589,53	5 589,53
28184	Mobilier	4 726,91	4 726,91
28188	Autres immo. corporelles	9 017,74	9 017,74
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	300 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	162 599,94	164 064,00	165 951,24	0,00	492 615,18

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	184 493,62
Ressources propres disponibles	IV	492 615,18
Solde	V = IV – II (3)	308 121,56

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : Crèche				Date de la délibération : 16/12/2016	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	601 099,38	0,00	0,00	0,00	0,00	601 099,38	
458101 Dépenses nouvelles (2)	210 367,44	0,00	0,00	0,00	0,00	210 367,44	
458101 (2)	390 731,94	0,00	0,00	0,00	0,00	390 731,94	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	601 099,38	0,00	0,00	0,00	0,00	601 099,38	
RECETTES (b)	601 099,38	0,00	0,00	0,00	0,00	601 099,38	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire	601 099,38	0,00	0,00	0,00	0,00	601 099,38	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	601 099,38	0,00	0,00	0,00	0,00	601 099,38	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
02/02/2022	Tables/bancs	755,90	0,00	1
28/02/2022	Chauffe-eau école élémentaire	302,40	0,00	1
28/02/2022	Chauffage église (bobine allumeur et coffret régulation)	1 165,20	0,00	10
28/02/2022	Etagère local ccas	772,60	0,00	1
28/02/2022	Estrade/chaises/tableaux/mono	1 450,33	0,00	8
28/02/2022	Tapis/jeux/bac/tabouret/meuble	1 421,23	0,00	8
28/02/2022	Ecran TV HISENSE	799,00	0,00	1
01/03/2022	Vitrines affichage divers quartiers	5 808,00	0,00	15
08/03/2022	Porte palière Bureau Maire	510,73	0,00	1
09/03/2022	Etrier de protection place E. blanc	624,00	0,00	1
11/03/2022	Portes antipanque maternelle	2 940,48	0,00	20
11/03/2022	Portes antipanque maternelle	2 940,48	0,00	20
11/03/2022	Panneaux vidéosurveillance	295,78	0,00	1
18/03/2022	Rideaux antifeu classe 9 EE (porte vitrée)	205,56	0,00	1
22/03/2022	Plantations parking écoles	924,00	0,00	15
28/03/2022	Chaises/tables	2 977,81	0,00	8
28/03/2022	Radiateur appart passage mairie 1 étage	149,00	0,00	1
02/04/2022	Perceuse-visseuse à percussion 18V MAKITA	362,82	0,00	1
05/04/2022	Vitrines affichage police municipale	1 430,40	0,00	15
06/04/2022	Panneaux de rue et numéros de maison	406,08	0,00	1
12/04/2022	Meuleuse sans fil MAKITA	240,00	0,00	1
12/04/2022	Ecran comptabilité	168,00	0,00	1
21/04/2022	Plantations parking écoles	1 050,00	0,00	15
25/04/2022	Panneaux vidéo verbalisation	373,20	0,00	1
02/05/2022	Extincteurs	858,00	0,00	1
17/05/2022	Panneau interdiction déjections canines	274,20	0,00	1
22/05/2022	Panneau point de rassemblement	166,09	0,00	1
01/06/2022	Fauteuil + Repose pied accueil	272,44	0,00	1
05/07/2022	Capteur CO2	3 573,90	0,00	6
06/07/2022	Fresque lavoir	800,00	0,00	0
15/07/2022	Panneaux esplanade Benjamin PHILIP	273,12	0,00	1
18/07/2022	Peinture routière esplanade B Philip VL électrique	1 020,67	0,00	1
20/07/2022	Miroirs Impasse des Jardins Chemin de la Crac	790,08	0,00	1
03/08/2022	Panneaux zone anti tabac/salle farandole	1 276,96	0,00	20
04/08/2022	Portable	514,80	0,00	1
02/09/2022	Projecteurs lavoir	523,18	0,00	1
30/09/2022	Souffleur STIHL BG86D	816,00	0,00	1
14/10/2022	Table EM	302,28	0,00	1
21/10/2022	Vestiaires pôle enfance	557,40	0,00	1
03/11/2022	Jeux combiné toilette	273,60	0,00	1
28/11/2022	Arbres d'ombrage Esplanade B. PHILIP	652,47	0,00	1
29/11/2022	Cerisier/prunier Esplanade B. PHILIP	440,00	0,00	1
04/12/2022	Chauffe-eau 327 avenue des fontaites	327,56	0,00	1
05/12/2022	Aménagement vestiaires et salle de pause	164,90	0,00	1
13/12/2022	Sapin esplanade B PHILIP	453,99	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		42 404,64	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 780 239,05

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AMICALE DU COMITE COMMUNAL FEUX DE FORET	500,00	
Ass SAPEURS POMPIERS GAREOULT	250,00	
Association A.M.M.A.C. DE FORCALQUEIRET	300,00	
Association A.S.E.R	300,00	
Association AMICALE DES DONNEURS DE SANG DU CANTON DE LA ROQUEBRUSSANNE	300,00	
Association Ass LES BATONS DU CASTELLAS	1 500,00	
Association CHAPERLIPOPETTE	427,50	
Association CHASSE LA PERDRIX	400,00	
Association CLUB DE TENNIS DE TABLE DE FORCALQUEIRET	1 355,00	
Association COMITE DE JUMELAGE ET OUVERTURE SUR L'EUROPE	300,00	
Association COMITE DU SOUVENIR FRANCAIS	200,00	
Association ECOLE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE GAREOULT	300,00	
Association FAMILLES RURALES	150,00	
Association FORCAL FREE COUNTRY	500,00	
Association FRANCE ALZHEIMER VAR	150,00	
Association GAMME DE COULEUR	200,00	
Association GYM FORME SANTE	300,00	
Association HANDBALL ROCBARON	200,00	
Association JAM'S PROJECT	300,00	
Association JUDO CLUB FORCALQUEIRET	1 500,00	erreur de RIB
Association JUDO CLUB FORCALQUEIRET	1 500,00	
Association KARATE DO SHOTOKAI	500,00	
Association LA PAUSE THETINE	50,00	
Association LES GAMBETTES DU CASTELLAS	250,00	
Association LOISIRS CREATIFS DU CASTELLAS	400,00	
Association RUGBY CLUB VAL D'ISSOLE	200,00	
Association S N E M M	300,00	
Association SECOURS CATHOLIQUE	300,00	
Association SOULIDA PROUVENCO	100,00	
Association Tennis Club	1 800,00	
Association UNION SPORTIVE DU VAL D'ISSOLE	300,00	
LES TRACTEURS DU CASTELLAS	400,00	
<u>Entreprises</u>		
SPA	750,00	
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Agence OFFICE NATIONAL DES FORETS	321,82	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
CCAS de FORCALQUEIRET	35 000,00	
<u>Etablissements publics (EPCL, EPA, EPIC,...)</u>		
Mairie BRIGNOLES	408,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	52 012,32	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	2,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint Administratif	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif Principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	4,00	15,00	15,00	2,00	17,00
Adjoint Technique	C	7,00	2,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique Principal 2ème classe	C	1,00	2,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
agent d'entretien polyvalent	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		21,00	7,00	28,00	28,00	2,00	30,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
agent d'entretien polyvalent	C	TECH	382	0,00	A A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
agent technique faisant office d'ATSEM	C	S	382	0,00	A 3-1	CDD
agent technique polyvalent	C	TECH	382	0,00	A 3-a	CDD
collaborateur de cabinet	A	OTR	821	0,00	A 110	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SI CHEMIN		SFP	204 369,26
SIVED		SFP	4 874,58
SI LOUBE		SFP	610,00
SYMIELECVAR		SFP	159 297,04
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	800 421,00	218 751,14	134 589,58	447 080,28
RECETTES	800 421,00	331 534,65	164 064,00	304 822,35
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 687 552,00	2 763 044,58	0,00	924 507,42
RECETTES	3 687 552,00	4 215 010,88	0,00	-527 458,88

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	800 421,00	218 751,14	134 589,58	447 080,28
RECETTES	800 421,00	331 534,65	164 064,00	304 822,35
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 687 552,00	2 763 044,58	0,00	924 507,42
RECETTES	3 687 552,00	4 215 010,88	0,00	-527 458,88
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 487 973,00	2 981 795,72	134 589,58	1 371 587,70
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 487 973,00	4 546 545,53	164 064,00	-222 636,53

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	800 421,00	218 751,14	134 589,58	447 080,28
RECETTES	800 421,00	331 534,65	164 064,00	304 822,35
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 687 552,00	2 763 044,58	0,00	924 507,42
RECETTES	3 687 552,00	4 215 010,88	0,00	-527 458,88
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 487 973,00	2 981 795,72	134 589,58	1 371 587,70
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 487 973,00	4 546 545,53	164 064,00	-222 636,53

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	3 621 000,00	5,17	30,60	0,00	1 108 026,00	5,17
TFPNB	34 100,00	3,33	59,91	0,00	20 429,00	3,33
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 655 100,00	5,15			1 128 455,00	5,14

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 17
 VOTES :
 Pour : 14
 Contre : 0
 Abstentions : 3

Date de convocation : 04/04/2023

Présenté par (1) Le Maire.
 A Forcalqueiret, le 11/04/2023
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Forcalqueiret, le 11/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

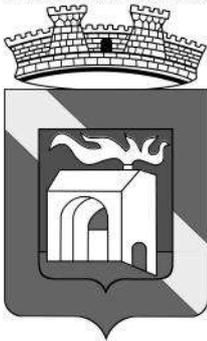
BRINGANT Gilbert	
MOSTACCI Chrystelle	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 02/05/2023
 02/05/2023

A FORCALQUEIRET, le 02/05/2023

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.





Budget principal

Note de présentation synthétique du compte administratif 2022

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs du budget principal de la Commune.

Le compte administratif 2022 retrace l'ensemble des mandats de dépenses et titres de recettes émis par la Commune au cours de l'exercice.

RESULTATS 2022

A la clôture de l'exercice 2022, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat, hors report 2021, se décomposant comme suit :

- Section de Fonctionnement : 38 310.45 €
- Section Investissement : - 53 167.73 €

Pour mémoire, les reports de l'exercice 2021 s'élève :

- Section de Fonctionnement : 1 413 655.85 €
- Section d'Investissement : 165 951.24 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 avec reports est excédentaire à hauteur de :

- Section de Fonctionnement : 1 451 966.30 €
- Section d'Investissement : 112 783.51 €

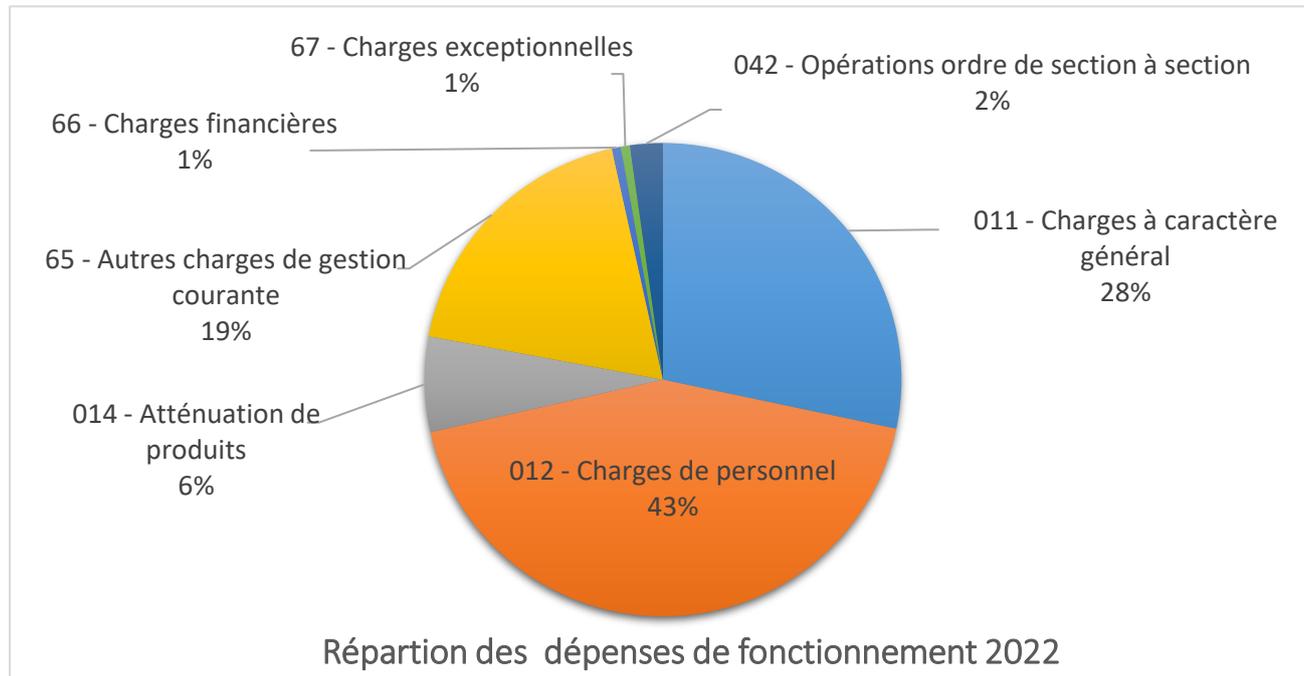
SECTION DE FONCTIONNEMENT

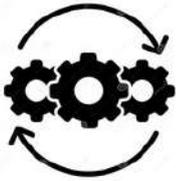
La section de fonctionnement représente les dépenses courantes du quotidien de la collectivité. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

► DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 763 044.58 € en 2022 soit une augmentation de 11.16% par rapport à l'année 2021.

DEPENSES	CA 2021	CA 2022	évolution 2021-2022
011 - Charges à caractère général	729 842.58 €	782 656.70 €	7.24%
012 - Charges de personnel	1 121 116.38 €	1 191 096.79 €	6.24%
014 - Atténuation de produits	179 552.00 €	179 735.00 €	0.10%
65 - Autres charges de gestion courante	384 245.39 €	514 479.22 €	33.89%
Total des dépenses de gestion courante	2 414 756.35 €	2 667 967.71 €	10.49%
66 - Charges financières	18 353.09 €	16 657.00 €	-9.24%
67 - Charges exceptionnelles	9 025.07 €	17 027.54 €	88.67%
Total des dépenses réelles -	2 442 134.51 €	2 701 652.25 €	10.63%
042 - Opérations ordre de section à section	43 467.56 €	61 392.33 €	41.24%
Total des dépenses d'ordre	43 467.56 €	61 392.33 €	41.24%
TOTAL	2 485 602.07 €	2 763 044.58 €	11.16%





011-CHARGES A CARACTERE GENERAL (+ 7.24%)

Les charge à caractères général subissent les effets de l'inflation notamment pour les dépenses d'énergie qui augmentent de 18 720 €. Parallèlement, l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant le service périscolaire génère 16 105 € de dépenses supplémentaires en repas et garderie. Concernant les locations mobilières, l'augmentation de 25 785 € provient du changement de prestataire pour les copieurs. Elle est compensée par une recette de fonctionnement prévue par le nouveau contrat. Enfin, les frais d'actes et de contentieux augmentent de 22 320 € du fait notamment de l'augmentation des recours et de régularisations suite aux jugements rendus.

012-CHARGES DE PERSONNEL (+ 6.24%)

Les charges du personnel augmentent en 2022 du fait de l'augmentation :

- Des effectifs du personnel titulaire qui passent de 23.54 à 25.75 équivalents temps plein sur l'année en 2022 (+ 44 535 €) ;



Catégorie	Nombre d'agents		Equivalent temps plein	
	Fonctionnaires	Contractuels	Fonctionnaires	Contractuels
A	1	0	1	0.30
B	1	0	1	0
C	27	8	24.37	3.37

- De la valeur du point d'indice au 1er juillet 2022 (+3.5%) et des réformes des grilles de catégorie C.



65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (+ 33.89%)

Les contributions aux organismes de regroupement augmentent fortement en 2022 suite à la réalisation de travaux sur le parking des écoles, l'installation de bornes électriques et le début du remplacement de l'éclairage public par des LED (+ 108 570 €).

67-CHARGES EXCEPTIONNELLES (+ 88.67%)

Les charges exceptionnelles augmentent de 88.67% du fait des remises gracieuses accordées aux trésoriers en 2022 (+ 14 905 €).



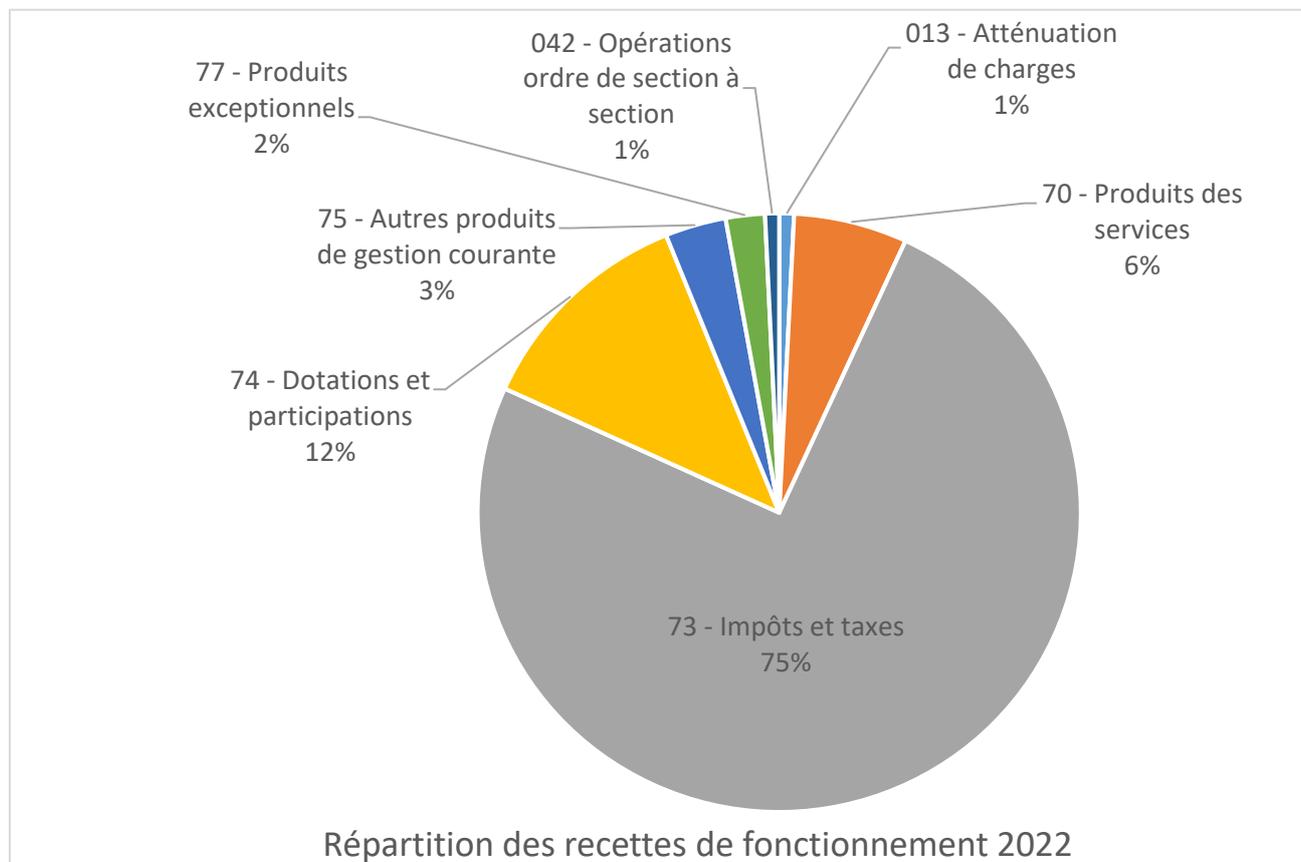
042-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS (+ 41.24%)

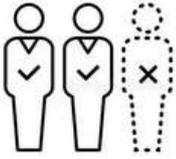
Les dotations augmentent de 17 925 € en lien avec une augmentation des biens amortissables.

► RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement s'élevèrent à 2 801 355.03 € en 2022 soit une augmentation de 11.65% par rapport à l'année 2021.

RECETTES	CA 2021	CA 2022	Évolution 2021-2022
013 - Atténuation de charges	11 617.23 €	22 134.61 €	90.53%
70 - Produits des services	141 052.67 €	170 530.64 €	20.90%
73 - Impôts et taxes	1 867 409.99 €	2 098 942.98 €	12.40%
74 - Dotations et participations	294 108.49 €	338 267.39 €	15.01%
75 - Autres produits de gestion courante	171 581.33 €	91 632.56 €	-46.60%
Total des recettes de gestion courante	2 485 769.71 €	2 721 508.18 €	9.48%
77 - Produits exceptionnels	20 697.23 €	58 730.87 €	183.76%
Total des recettes réelles	2 506 466.94 €	2 780 239.05 €	10.92%
042 - Opérations ordre de section à section	2 665.36 €	21 115.98 €	692.24%
Total des dépenses d'ordre	2 665.36 €	21 115.98 €	692.24%
TOTAL	2 509 132.30 €	2 801 355.03 €	11.65%





013-ATTENUATIONS DE CHARGES (+ 90.53%)

Les atténuations de charges comportent notamment les remboursements de l'assurance statutaire des salaires des agent en maladie. Ce montant a doublé en 2022 du fait d'un nombre plus important de jours de congé maladie ordinaire sur l'année (+ 10 050 €).

70-PRODUITS DES SERVICES (+ 20.90%)

L'augmentation du nombre d'enfants fréquentant le service périscolaire a engendré une facturation en augmentation de 12 905 €. Par ailleurs, le nombre de concessions dans le cimetière vendues est en hausse, générant des recettes supplémentaires de 9 500 €.



73-IMPOTS ET TAXES (+ 12.40%)

Du fait de la révision des bases, les impôts directs locaux engendrent des recettes supplémentaires de 83 038 € alors même que les taux d'imposition sont constants. Le reversement des droits de mutation est quant à lui en hausse de 94 100 €. Enfin, la taxe sur la consommation finale d'électricité augmente de 28 780 € du fait de l'enregistrement de 3 trimestres en 2021 et 4 en 2022.

74-DOTATIONS (+ 15.01%)

Les dotations augmentent du fait de l'enregistrement d'une offre de concours pour une extension de réseau (+ 21 560 €) et de l'instauration du filet inflation par la loi de finances 2022 (+ 16 580 €) visant à compenser l'augmentation des prix.



75-AUTRES PRODUITS (- 46.60%)

Une baisse significative du montant du chapitre est constatée du fait de l'enregistrement du remboursement d'une indemnité de départ volontaire en 2021 (- 76 755 €). De plus, les revenus des immeubles sont en légère baisse suite au départ d'un locataire (-3 655 €).

► RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 s'élève à 38 310.45 € et le résultat de clôture à 1 451 965.80 €.

TOTAL des RECETTES : 2 801 355 €
TOTAL des DEPENSES : 2 763 044.58 €
RESULTAT de l'EXERCICE 2022 : 38 310.45 €

+

RESULTAT antérieur reporté : 1 413 655.85 €

=

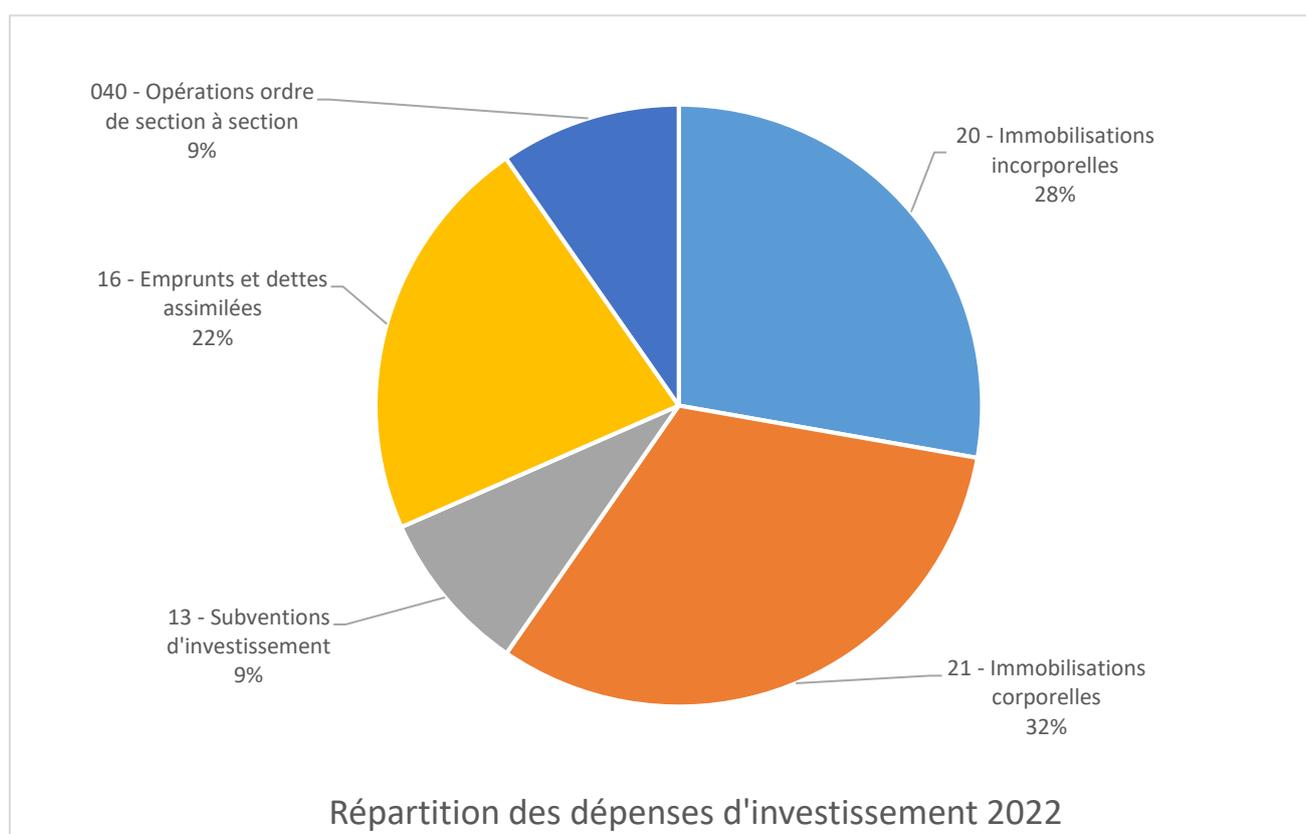
RESULTAT de clôture : 1 451 966.30 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

► DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 218 751.14 € en 2022 soit une diminution de 20.85 % par rapport à l'année 2021. Cela ne reflète pas un ralentissement de la politique d'investissement mais découle du décalage du projet de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle et du projet de mise en sécurité du château.

DEPENSES	CA 2021	CA 2022	Évolution 2021-2022
20 - Immobilisations incorporelles	44 617.46 €	60 773.52 €	36.21%
21 - Immobilisations corporelles	181 846.02 €	69 642.53 €	-61.70%
Total des dépenses d'équipement	226 463.48 €	130 416.05 €	-42.41%
13 - Subventions d'investissement	- €	19 179.36 €	-
16 - Emprunts et dettes assimilées	47 232.66 €	48 039.75 €	1.71%
Total des dépenses financières	47 232.66 €	67 219.11 €	42.31%
Total des dépenses réelles	273 696.14 €	197 635.16 €	-27.79%
040 - Opérations ordre de section à section	2 665.36 €	21 115.98 €	692.24%
Total des dépenses d'ordre	2 665.36 €	21 115.98 €	692.24%
TOTAL	276 361.50 €	218 751.14 €	-20.85%



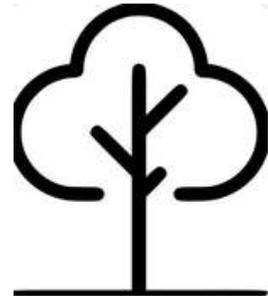


20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (+ 36.21%)

- Poursuite de la révision du PLU (2 027€)
- Etude acoustique salle de la Farandole (1 740 €)
- Etudes pour l'agrandissement de l'école maternelle (44 346€)
- Maîtrise d'œuvre mise en sécurité du château (12 444 €)

21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES (- 61.70%)

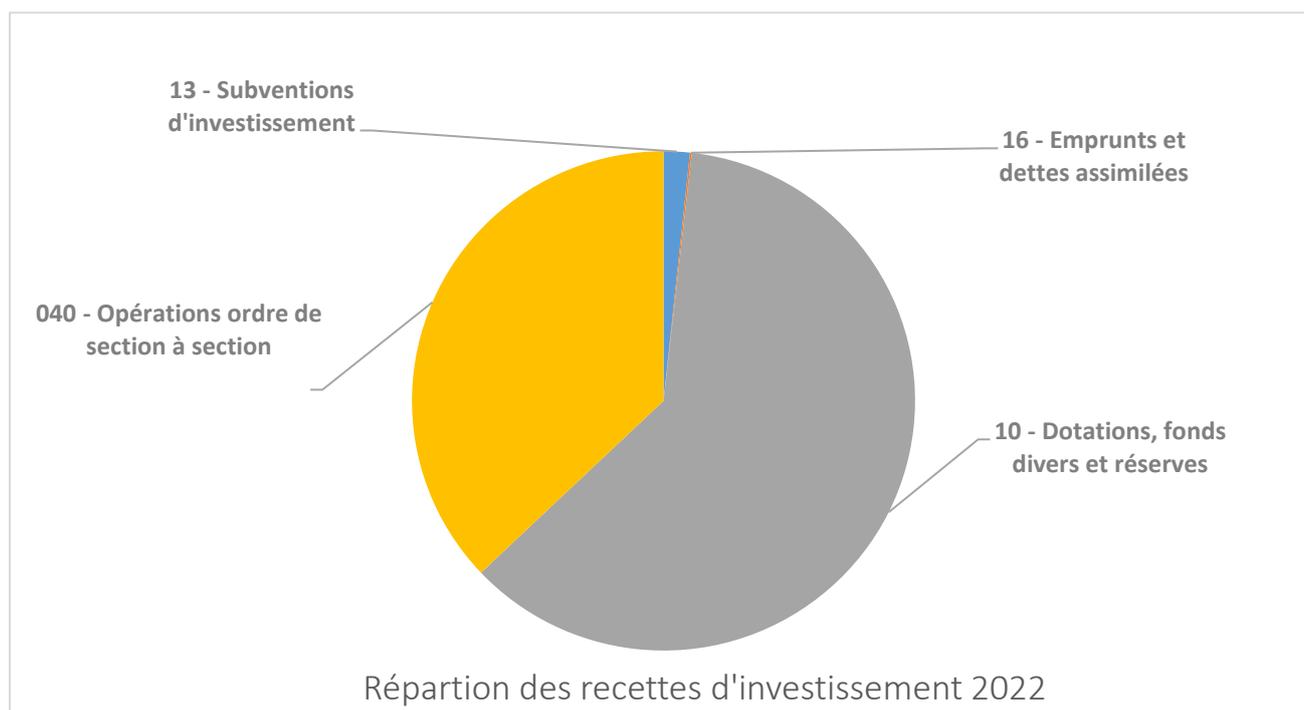
- Aménagement de l'esplanade Benjamin PHILIP (5 480€)
- Aménagement de bâtiments (8 335€)
- Installation de panneaux et de vitrines dans le village (11444€)
- Achat de mobilier scolaire (8 676€)
- Extension de réseau chemin du Ribbas des Maries (21 900€)
- Outillage (1 418€)
- Aménagement du lavoir (1 323€)
- Capteurs de CO² pour les écoles (3 573€)



► RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'élèvent à 165 583.41 € en 2022 soit une diminution de 56.90% par rapport à l'année 2021.

RECETTES	CA 2021	CA 2022	Evolution 2021-2022
13 - Subventions d'investissement	33 493.00 €	2 792.00 €	-91.66%
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	191.47 €	
Total des recettes d'équipement	33 493.00 €	2 983.47 €	-91.09%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	107 193.91 €	101 207.61 €	-5.58%
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	200 000.00 €	- €	-100.00%
Total des recettes financières	307 193.91 €	101 207.61 €	-67.05%
Total des recettes réelles	340 686.91 €	104 191.08 €	-69.42%
040 - Opérations ordre de section à section	43 467.56 €	61 392.33 €	41.24%
Total des dépenses d'ordre	43 467.56 €	61 392.33 €	41.24%
TOTAL	384 154.47 €	165 583.41 €	-56.90%





13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (- 91.66%)

Les subventions accordées n'ont pas toutes été encaissées, les travaux concernés n'étant pas achevés.

10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (- 5.58%)

Le reversement de la TVA diminue (- 15 510 €) plus fortement que la hausse de la taxe d'aménagement (+ 9 500 €) ce qui engendre une diminution du montant des dotations en 2022.



040-OPERATIONS ORDRE DE SECTION A SECTION (+ 41.24%)

La dotation aux amortissements augmente en 2022 en lien avec les bien acquis en 2021 (+ 17 925 €).

1068-EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES

L'exercice 2021 a été marqué par un virement de 200 000€ du fonctionnement à l'investissement. Ce virement n'a pas été réitéré en 2022.

RESULTAT DE LA SECTION INVESTISSEMENT

Le résultat de la section d'investissement de l'exercice 2022 s'élève à - 53 167.73 € et le résultat de clôture à 112 783.51 €.

TOTAL des RECETTES : 165 583.41 €
TOTAL des DEPENSES : 218 751.14 €
RESULTAT de l'EXERCICE 2022 : - 53 167.73 €

+

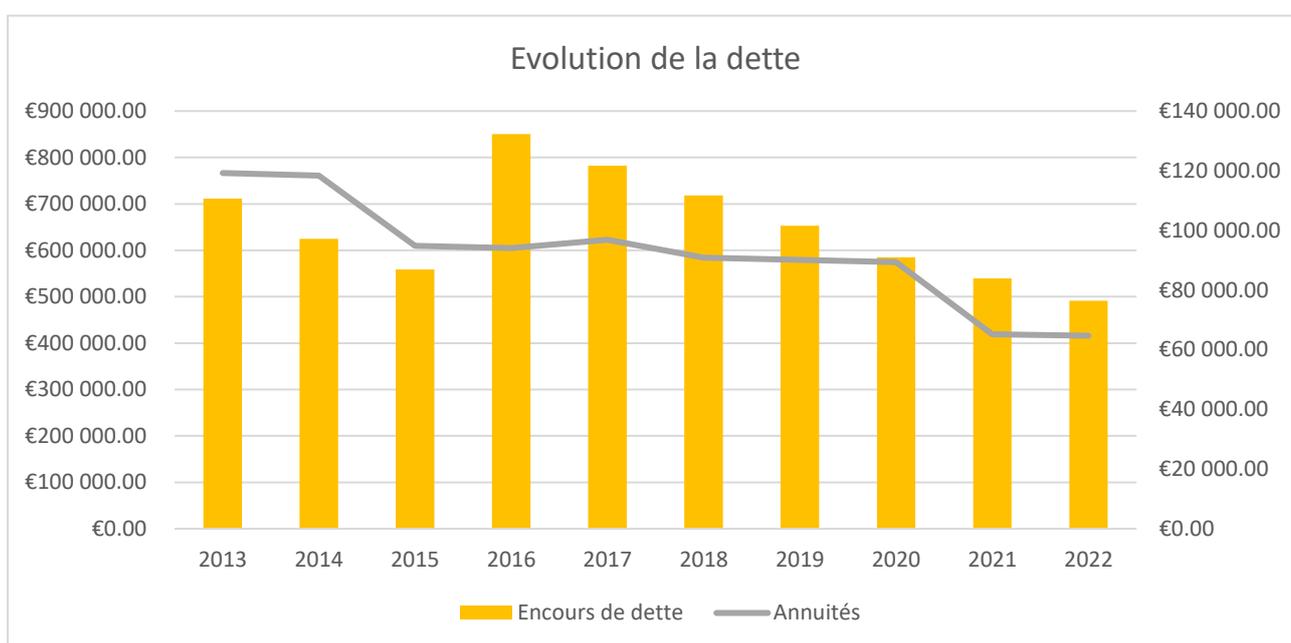
RESULTAT antérieur reporté : 165 951.24 €

=

RESULTAT de clôture : 112 783.51 €

LA DETTE

Au 31/12 de l'année	Encours de dette	Evolution	Emprunts nouveaux	Annuités	Evolution
2013	711 165.17 €		0.00 €	119 239.24 €	
2014	624 608.01 €	-12.17%	0.00 €	118 366.08 €	-0.73%
2015	558 400.43 €	-10.60%	0.00 €	94 881.28 €	-0.73%
2016	850 111.30 €	52.24%	360 000.00 €	94 107.48 €	-0.73%
2017	782 348.28 €	-7.97%	0.00 €	96 906.23 €	-0.73%
2018	718 318.57 €	-8.18%	0.00 €	90 919.21 €	-0.73%
2019	652 620.48 €	-9.15%	0.00 €	90 145.41 €	-0.73%
2020	585 176.08 €	-10.33%	0.00 €	89 371.65 €	-0.73%
2021	539 352.13 €	-7.83%	0.00 €	65 149.41 €	-0.73%
2022	491 312.38 €	-8.91%	0.00 €	64 696.75 €	-0.73%



LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Libellé	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Recettes réelles de fonctionnement (a)	2 489 578.27 €	2 533 349.90 €	2 506 466.94 €	2 701 652.55 €
Dépenses réelles de fonctionnement (b)	2 280 133.88 €	2 724 976.84 €	2 442 134.51 €	2 780 239.05 €
Epargne brute (a-b)	209 444.39 €	-191 626.94 €	64 332.43 €	-78 586.50 €
Intérêts de la dette (c)	24 447.32 €	21 927.25 €	18 353.09 €	16 657.00 €
Epargne de gestion (épargne brute - c)	184 997.07 €	-213 554.19 €	45 979.34 €	-95 243.50 €
Annuité de la dette (d)	66 198.09 €	67 444.40 €	46 343.66 €	48 039.75 €
Epargne nette (épargne de gestion - d)	118 798.98 €	-280 998.59 €	-364.32 €	-143 283.25 €

L'épargne de gestion correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie et hors charges d'intérêts, Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.